

DONNÉES

2023

**BAROMÈTRE
DES STRUCTURES
ADHÉRENTES**

SYNTHÈSE



norma

L'association Normandie Musiques Actuelles – NORMA, créée le 27 octobre 2022 a pour objet de fédérer, accompagner et de renforcer les musiques actuelles en Normandie, dans le respect des droits culturels en intégrant les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain : transitions, enjeux sociétaux et territoires.

L'association se compose de plus de 110 membres et travaille autour de 4 missions statutaires majeures : l'observation sectorielle, l'animation et la coopération territoriale, le développement professionnel et la valorisation publique.

Composée d'une équipe salariée de 10 personnes, NORMA accompagne les acteurs et actrices pour porter ce projet doté d'un budget annuel de 800 000€.

Les financeurs de NORMA sont : l'Etat - DRAC Normandie, la Région Normandie, le Département du Calvados, le Département de l'Eure, le Département de l'Orne, le Département de la Seine-Maritime, la Ville de Caen, la Ville de Rouen, l'Agence de la transition écologique (ADEME) Normandie, le Centre national de la musique, la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) Normandie.

L'Association NORMA doit être un outil ouvert sur le monde, rassemblant un territoire — la *Normandie* — autour de pratiques culturelles et d'habitudes sociales.

Depuis juin 2023, nous avons pris le temps de réfléchir aux actions menées par l'association qui vient de naître d'une fusion de deux entités, aux histoires aussi importantes que différentes. Il s'agit de comprendre l'évolution d'un secteur volatile aux frontières de l'artistique, de l'économique et du social. La crise sanitaire récente, additionnée d'une crise énergétique et environnementale majeure vient souligner différents constats : baisse des fréquentations, coûts de production en forte augmentation, désynchronisation des chaînes de création/production et diffusion, mobilisation bénévole complexe, transition numérique difficile... Comment, face à ces incertitudes et face aux signaux faibles qui doivent faire l'objet d'une attention permanente, hisser la Normandie au premier plan des initiatives culturelles en termes de musiques actuelles ? Comment faire de NORMA une association innovante dialoguant entre le micro-local et le national, voire l'international ? Quels sont les enjeux à long terme à ne pas sous-estimer afin d'asseoir l'association dans le cadre politique qui est le sien ? Enfin, comment apporter des réponses à tous les types d'acteur-ices dans leur diversité, comment fédérer en couvrant tous les territoires, malgré des besoins souvent hétéroclites ?

L'association NORMA, par ses projets pluriels et complémentaires, est un espace d'innovation, de coopération, de solidarité et d'exigence, exemple de réussite d'un modèle au service du secteur via un projet fédérateur. Plusieurs générations d'acteur-ices de notre écosystème ont aujourd'hui des attentes fortes quant à l'association qui accompagne leur vie culturelle tout au long de l'année.

Nous avons choisi de construire le projet de NORMA autour d'un quadruple axe —enjeux culturels et artistiques, enjeux économiques et socio-professionnels, enjeux sociétaux et environnementaux et enjeux territoriaux— comme cadre d'un positionnement stratégique, afin de laisser apparaître les idées, actions, réalisations et espaces qui font de NORMA un moteur pour l'ensemble des professionnel·les de la filière, acteur-ices en Normandie. Les enjeux liés à la transition écologique, aux droits culturels et à l'inclusivité du projet de NORMA apparaissent au cœur de ces éléments, de façon transversale, bien que plusieurs encadrés leur soient dédiés.

Les crises successives ont construit en près de 10 ans une «normalité de l'incertitude» et nous ont appris à nous préparer à l'imprévisible. Les défis actuels (transitions, droits culturels, numérique...) nous demandent donc de cultiver optimisme, capacité de réaction collective et résilience organisationnelle.

Ce premier Baromètre des structures adhérentes à NORMA – Données 2023 espérons-le, permettra à nos adhérents et adhérentes de mieux se repérer et se connaître, d'éclairer leurs pratiques et de faciliter leur appréhension de réalités parfois difficiles à capter au niveau local et régional. Au-delà, nous espérons que cette livraison servira de pivot aux élu·es en territoires afin de mieux saisir cet écosystème que nous chérissons et qui nécessite —une fois de plus— d'être protégé, aidé et valorisé.

*Matthieu Cattoni et Sandrine Mandeville,
Coprésident·es de NORMA*

Depuis un demi-siècle, les pratiques culturelles en France ont connu une transformation continue, marquée par un accès croissant aux œuvres et une diversification des modes de consommation notamment ces 15 dernières années grâce au numérique. Cette transformation concerne l'ensemble du territoire et toutes les catégories sociales. Parallèlement, le secteur des industries culturelles et créatives connaît, depuis le début des années 2010, une dynamique de croissance soutenue (+6,7% entre 2013 et 2018), s'affirmant comme un pilier de l'économie française. Cette croissance se caractérise par la numérisation des pratiques à travers le streaming payant qui introduit de nouveaux acteur·ices, de nouveaux modèles économiques et par la diffusion en salles ou en plein air lors de festivals.

Toutefois, ce secteur composite ne se limite pas à une logique lucrative, le fonctionnement des musiques actuelles repose sur une variété de modèles économiques allant de l'économie marchande aux structures bénévoles. Dans la continuité des préceptes de l'éducation populaire d'accès à la culture, des démarches participatives, le tiers secteur regroupe une très large partie des structures adhérentes à NORMA auquel l'adhésion à un référentiel de valeurs sociales et solidaires se positionnent au service de l'intérêt général en réponse aux concentrations socio-économiques à l'œuvre.

Pour accompagner ces mutations et depuis plusieurs décennies, la politique culturelle en France s'est territorialisée, avec un partage des compétences entre l'État et les collectivités territoriales. Cela a permis de mieux répondre aux enjeux locaux en matière de culture. L'application de la loi NOTRe a conduit à la création de la nouvelle région Normandie, où la compétence culturelle partagée se concrétise notamment par la mise en place de NORMA. Parallèlement, l'État a rationalisé, à partir de 2020, son mode d'intervention en faveur de la filière musicale en créant le Centre national de la musique (CNM). Cette initiative vise à répondre à la fragmentation du secteur en jouant un rôle central dans la structuration et le financement des musiques actuelles. Cette nouvelle organisation se matérialise notamment par la mise en œuvre des contrats de filière.

Ancrés dans leur territoire, les projets de musiques actuelles engendrent des externalités positives, contribuant à l'économie locale et à la valorisation du patrimoine. Ils jouent également un rôle dans le développement social et culturel. Cependant, la pandémie de Covid-19 a fragilisé le secteur, tout en accélérant la transition vers de nouvelles pratiques telles que le live streaming, l'autoformation ou de nouveaux modes de communication. On assiste également à l'émergence de nouveaux modèles de développement artistique. Parallèlement, les innovations technologiques, notamment l'intelligence artificielle, ouvrent une nouvelle ère en matière de pratiques, de cadres juridiques et d'opportunités.

Dans ce secteur mouvant, de nombreux défis se présentent. La concentration économique interroge sur le risque d'affaiblissement des structures de proximité, pour la diversité de l'offre artistique et d'une tension accrue sur les ressources, particulièrement en période d'inflation. Parallèlement, sur le plan sociétal, les enjeux d'égalité femmes-hommes, de lutte contre les violences sexistes, de qualité de vie au travail, de tensions en matière de recrutement et d'urgence écologique redéfinissent les enjeux du secteur. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de NORMA et le Baromètre des structures de NORMA qui, tous les deux ans, proposera une photographie socio-économique de la filière des musiques actuelles en Normandie.

NORMA adopte une approche d'Observation Participative et Partagée (OPP), ce qui signifie que les structures sont associées à la production, l'analyse et l'usage des données. La trame du questionnaire repose sur un socle commun d'indicateurs, élaboré à partir des retours d'expérience des groupements membres du CPOPP (Collectif pour l'Observation Participative et Partagée). Cette approche favorise la comparabilité des grands indicateurs entre réseaux et territoires.

Dans la continuité de ce travail, un comité technique « Observation » a été mis en place, en veillant à garantir la diversité des activités représentées, un équilibre territorial et la parité femmes/hommes. Ce comité s'est réuni à trois reprises, avec pour objectifs de préciser et ajuster les indicateurs, de tester la grille d'observation, d'en valider le déroulement et de réfléchir aux modalités de valorisation de l'étude.

Composition du comité :

Anaëlle ABASQ

(Coordinatrice générale de Radio Phénix — Caen, 14)

Arthur ALLIZARD

(Gérant de Studio Tonus — Pont D'Ouilly, 14)

Lynda HAMADOUCHE

(Directrice de la MJC Evreux — Evreux, 27)

Mathias HELBERT

(Coordinateur général du RAVE — Flers, 61
et membre du conseil d'administration de NORMA)

Camille LOURY

(Chargée de production et d'administration à L'Ecran Sonique — Saint-Lô, 50)

Baptiste MIGNON

(Chargé de production de Snark — Mondeville, 14)

Raphaël MALANDAIN

(Chargé de développement à la Fabrik à Sons — Bolbec, 76
et membre du conseil d'administration de NORMA)

Le périmètre de l'étude s'adresse aux 103 adhérent-es de NORMA en 2024 quelle que soit leur forme juridique et leur statut. Après le nettoyage des données, 76 structures (soit 73% des structures) ont renseigné l'ensemble des données et forment le panel de cette étude.

PRÉCAUTIONS DE LECTURE

L'ensemble des données renseignées sont déclaratives. Nous avons apporté un soin particulier à l'accompagnement au renseignement et à une vigilance à la cohérence des données récoltées. Ce baromètre expose des tendances et peut comporter certaines limites dues à des erreurs d'interprétation ou de transmission.

Ce document est une synthèse du « Baromètre des structures adhérentes — Données 2023 » dont la version complète et détaillée a été publiée en mai 2025.

LA DIFFUSION, ACTIVITÉ PRINCIPALE LA PLUS REPRÉSENTÉE

La diffusion de concerts constitue l'activité principale la plus fréquemment déclarée. On compte pratiquement 1 adhérent sur 2 (38 structures soit 49,35% des répondants) qui œuvre dans le champ de la diffusion (festivals, lieux de diffusion). La production de spectacle arrive en seconde position avec 11 structures soit 14,47% des répondants.

Les activités liées à la production phonographique sont sous-représentées où l'on compte 3 structures.

Enfin, on observe des activités en plus grand nombre en Seine-Maritime et dans le Calvados où se situent les 3 principaux pôles urbains (Rouen, Caen et Le Havre).

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ PRINCIPALE EN NOMBRE

38	DIFFUSION
11	PRODUCTION SPECTACLE
4	ENSEIGNEMENT / FORMATION MUSICALE
4	AUDIOVISUEL
4	AUTRE ACTIVITÉ PRINCIPALE
4	CRÉATION ET RÉSIDENCE
3	INFORMATION / PROMOTION
3	PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE
2	CRÉATION ARTISTIQUE
1	ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE
1	DOCUMENTATION / COLLECTE
1	ACTION CULTURELLE

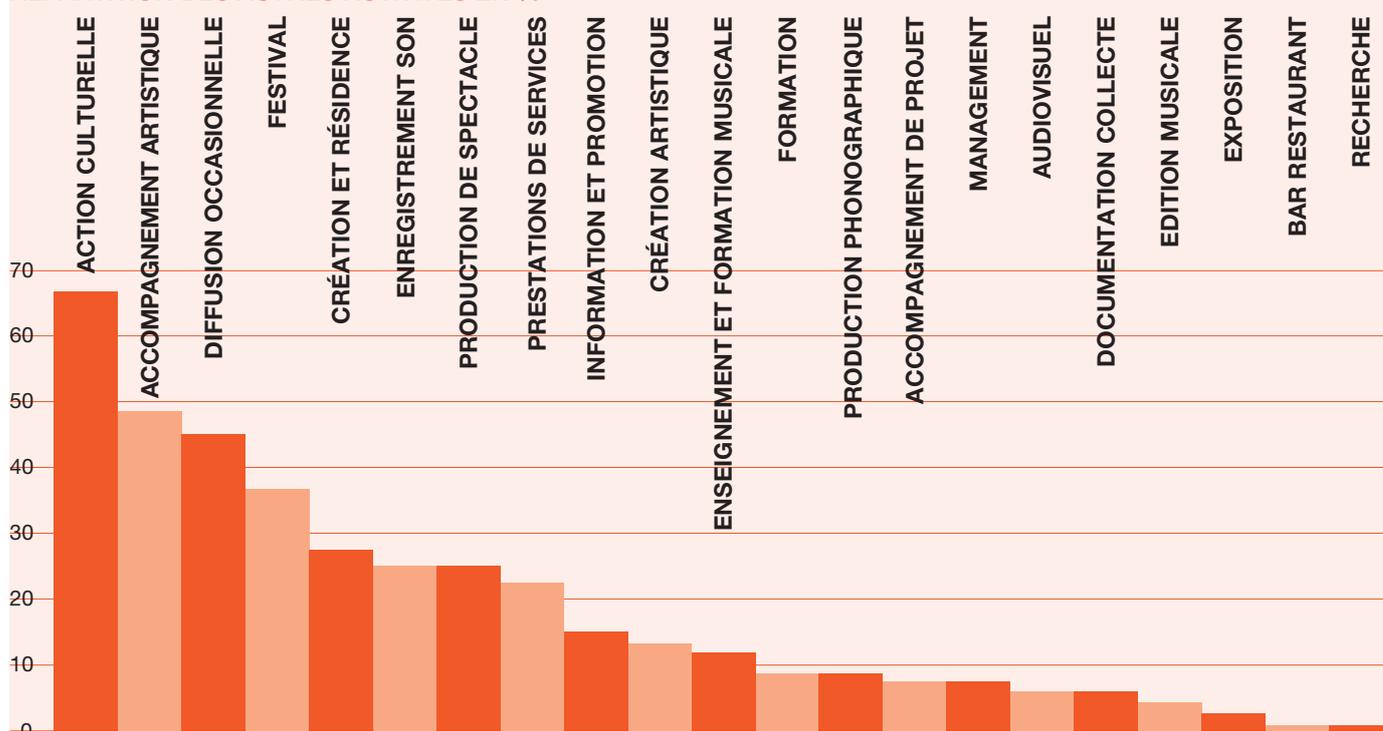
UNE PLURIACTIVITÉ STRUCTURELLE

La pluriactivité est la norme dans les projets des adhérents. On compte 4 activités en plus de l'activité principale (en moyenne et en médiane).

Ces autres activités s'articulent principalement autour d'un triptyque: action culturelle, accompagnement artistique et diffusion qu'elle soit occasionnelle ou sous la forme d'un festival.

Les autres activités liées au développement d'artiste: production phonographique, management et édition musicale sont parmi les moins déclarées.

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIVITÉS EN %



L'ASSOCIATION, FORME JURIDIQUE DOMINANTE

Les structures adhérentes à NORMA ont **une diversité de statuts, de tailles et de missions** qui relèvent aussi bien de modes de gestion privés que publics.

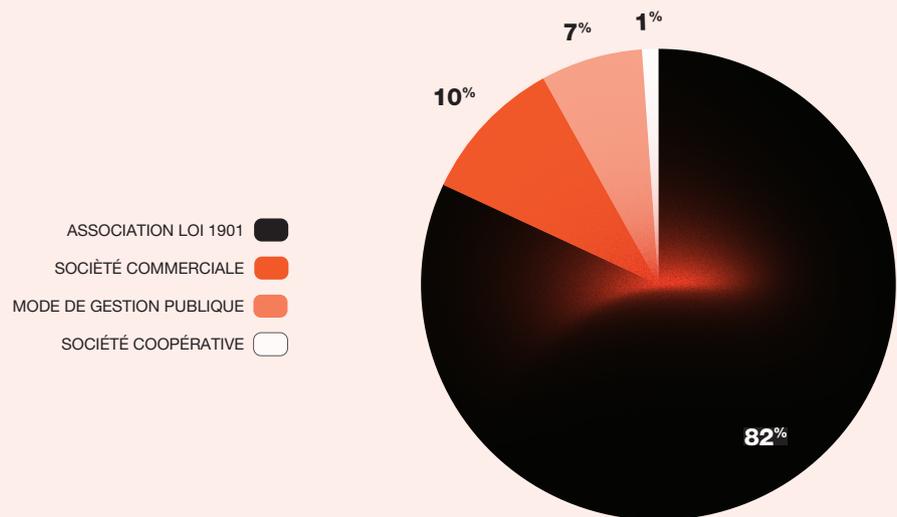
La moitié d'entre elles ont été créés **avant 2008** qui atteste d'un **ancrage fort** et l'autre moitié **après 2008** qui témoigne d'une **dynamique plus récente**.

L'association loi 1901 est la **forme juridique la plus répandue (82%)**. Elle traduit le caractère d'intérêt général des projets, de gestion collective, de gouvernance démocratique.

Les **sociétés commerciales** qui relèvent également du mode de gestion privé (10%) se répartissent entre 3 SAS, 2 SARL et 1 SCOP.

Enfin, parmi les **structures de gestion publique (7%)**, on observe à la fois les **collectivités porteuses de projets** mais aussi des **établissements publics** comme des EPCC ou les EPCI.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR MODE DE GESTION EN %



LES FEMMES SOUS REPRÉSENTÉES DANS LES GOUVERNANCES ET AUX PRÉSIDENCES

43% C'EST LA REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DES GOUVERNANCES ASSOCIATIVES.

20% C'EST LA REPRÉSENTATION DES FEMMES À DES POSTES DE PRÉSIDENTE ASSOCIATIVE.

La **composition des conseils d'administration** des associations montre **une inégalité de représentation entre les genres**. On compte **43% de femmes en moyenne** parmi leurs membres.

Cette **disparité est encore plus marquée** au poste de **présidence**, seules **20% des structures sont dirigées** par une ou des femmes que ce soit seule ou en binôme.

LABELLISATIONS ET CONVENTIONNEMENTS: UNE RECONNAISSANCE DES PROJETS D'INTÉRÊT GENERAL

Les labellisations et les conventionnements illustrent les partenariats entre des opérateurs ou des structures dont le projet s'inscrit dans l'intérêt général. Ces partenariats renforcent le rapport de proximité avec les territoires, tout en favorisant l'accessibilité du plus grand nombre aux œuvres et en promouvant la diversité des esthétiques.

- 6** ÉQUIPEMENTS LABELLISÉS SMAC (SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES)
- 2** SCÈNES CONVENTIONNÉES D'INTÉRÊT NATIONAL (SCIN)
- 10** STRUCTURES ONT SIGNÉ UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO)



«Mon poste a été créé grâce au conventionnement avec la DRAC, qui a permis de recruter un poste de cadre en temps plein. Ce poste est spécifique pour la compagnie, il a permis de soulager les autres postes de permanents et du directeur artistique. Ça a été une bouffée d'air! Simon (qui a créé la compagnie) a retrouvé le temps de faire de la musique. C'était très important pour nous. Le conventionnement s'arrête en 2026, on retravaille le dossier en ce moment.»
 Maxime LAMBERT – Coordinateur de la compagnie
 « Ne dites pas non, vous avez souri », à Caen

L’AFFILIATION AUX GROUPEMENTS, UNE REPRÉSENTATIVITÉ PAR LE RÉSEAU

Les affiliations à des réseaux, des fédérations ou des groupements sont très largement répandues au sein des adhérents de NORMA. Cette mise en réseau contribue à mieux se connaître, à favoriser les interactions et les projets communs, à se reconnaître au travers un système de valeurs partagées et à connaître par l'échange de points de vue et de méthodes.

- 62%** DES STRUCTURES SONT ADHÉRENTES À DES GROUPEMENTS (EN PLUS DE NORMA)
- ON COMPTE **1** AFFILIATION À UN RÉSEAU RÉGIONAL EN MOYENNE (EN PLUS DE NORMA) ET **2** AFFILIATIONS À UN RÉSEAU NATIONAL EN MOYENNE
- PLUS **1/3** DES STRUCTURES SONT ADHÉRENTES À UN SYNDICAT



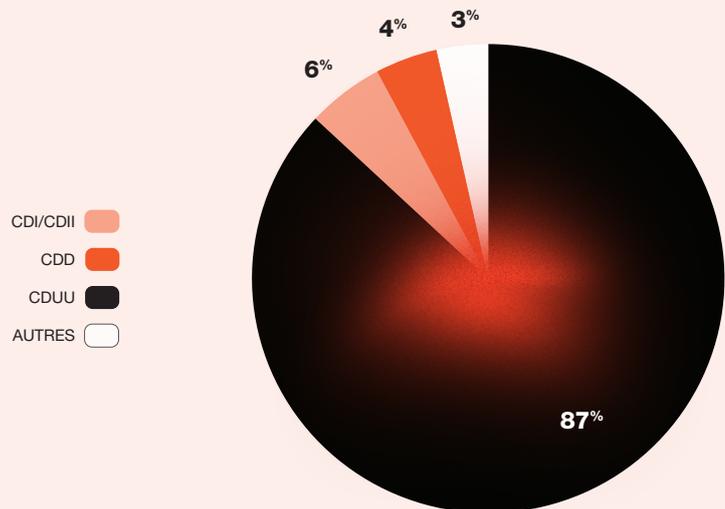
«L'entrée avec les réseaux permet de savoir quels sont les acteurs, de comprendre les dynamiques. Je fais partie de réseaux musiques actuelles et d'arts numériques. En étant autant présente, je me rends compte qu'on retrouve des enjeux proches comme l'écoresp, la parité, les VHSS. L'important ce n'est pas se couper de ces réseaux, c'est un partage de savoirs, d'outils d'autant plus pour moi, car je n'ai pas vraiment une grande équipe à mes côtés.»
 Marie REMOND
 – Cheffe de projet du festival *Magnetik*, à Bernay

UNE FRAGILITÉ STRUCTURELLE DE L'EMPLOI AU SEIN DE LA FILIÈRE

Une très large part des structures adhérentes à NORMA sont employeuses (83%). Cependant, l'emploi permanent (CDI, CDII, CDD de plus de 6 mois et alternance) ne concerne que 6,9% de l'emploi total. Cette part représente 358 contrats (sur les 5192) pour 272 ETP (Equivalent Temps Plein). Les CDI représentent la part la plus importante de l'emploi permanent (82,4%) avec 295 contrats pour 216 ETP.

L'emploi non permanent (CDD de moins de 6 mois et les CDDU) représente la part la plus importante de l'emploi total avec 90,5% pour 4698 contrats.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR PRINCIPAUX TYPES DE CONTRAT EN % (ARRONDI AU SUPÉRIEUR)



UNE PARITÉ QUI DISSIMULE UNE INÉGALITÉ SALARIALE

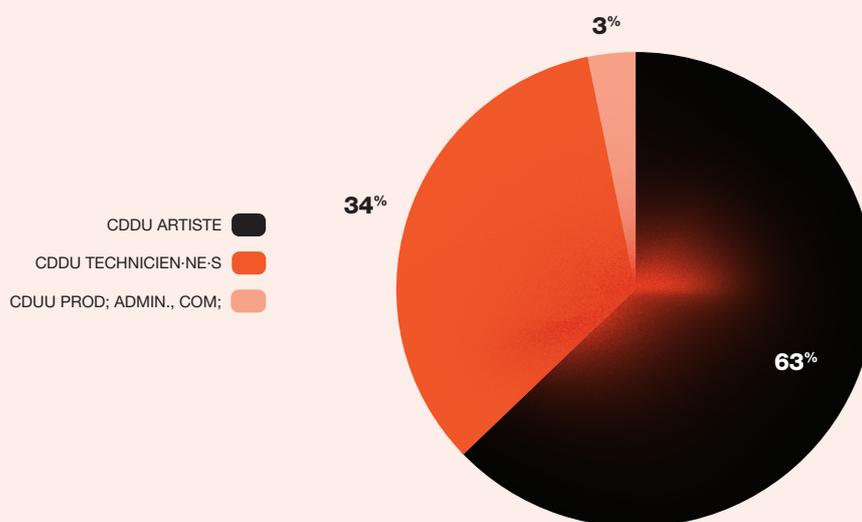
On observe une tendance à la parité entre hommes et femmes dans l'emploi permanent notamment en ce qui concerne les CDI où 47% des postes sont occupés par des femmes. Cependant, le Baromètre de l'emploi du CNM 2023 révèle une inégalité salariale entre hommes et femmes. À compétences égales, les salaires que perçoivent les femmes sont inférieurs de 15% à 20% à ceux que perçoivent les hommes.

LE CDD D'USAGE, CŒUR DE L'EMPLOYABILITE DE LA FILIÈRE

Les CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage) est le contrat le plus fréquemment usité dans la filière (87%). Il concerne l'emploi des artistes, des techniciens et techniciennes mais aussi des emplois de production principalement dans les activités de diffusion.

Les 4534 CDDU enregistrés concernent 3422 personnes (chaque personne pouvant être amenée à signer plusieurs CDDU durant une année). Les artistes sont les poids lourds de l'emploi intermittent avec 2152 personnes, suivi des techniciens et des techniciennes avec 1164 personnes et enfin des postes de chargés ou chargées de production représentant 104 personnes.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CDDU EN %



LES FEMMES SOUS REPRÉSENTÉES SUR SCÈNE ET EN COULISSES

La part des CDDU qui concerne les femmes sur l'ensemble des CDDU est de 25%. Plus précisément, 25% des CDDU artistes et des CDDU de production sont signés par des femmes. Dans les métiers de la technique (régie générale et de tournée, technicienne son et lumière, accueil technique...), 15% des CDDU sont signés par des femmes. Ce constat rejoint l'ensemble des analyses produites par d'autres organismes comme le CNM ou la FEDELIMA.

LE BÉNÉVOLAT, ÉLÉMENT ESSENTIEL AU FONCTIONNEMENT DES PROJETS

Le recours au bénévolat est très fréquent tant pour mener les projets portés que pour soutenir la mise en œuvre opérationnelle des actions. Selon le Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire, le bénévolat dans la culture représente 34% de l'ensemble du bénévolat en France.

Principalement concentré dans les espaces ruraux et sur les structures de diffusion (avec en premier lieu, les festivals) la part prépondérante des bénévoles est très significative lorsqu'on compare le nombre de bénévoles par rapport au nombre de salarié-es permanent-es. A titre d'exemple, pour les festivals en milieu rural, on compte 265,5 bénévoles pour 1 emploi permanent quand en milieu urbain pour les lieux de diffusion, on compte 2,85 bénévoles pour 1 emploi permanent.

Ces éléments soulignent que les structures adhérentes sont ancrées dans les enjeux de service public à destination des populations de leur territoire de proximité. Elles constituent un maillon essentiel du vivre-ensemble en Normandie, à une période où l'on constate un recul plus global de l'engagement bénévole.

7592 C'EST LE NOMBRE DE BÉNÉVOLES
CONTRIBUANT AUX ACTIVITÉS DES
STRUCTURES DU BAROMÈTRE

88% D'ENTRE ELLES ET EUX CONCERNENT
LES FESTIVALS OU LES LIEUX DE
DIFFUSION

5706 C'EST LE NOMBRE DE BÉNÉVOLES SUR
LES TERRITOIRES RURAUX, PRINCIPA-
LEMENT EN FESTIVALS

1886 C'EST LE NOMBRE DE BÉNÉVOLES
EN MILIEU URBAIN OU EN MILIEU
RURAL EN ENVIRONNEMENT RURAL
OÙ L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EST
OBSERVÉ SUR UNE PLUS GRANDE
DIVERSITÉ DE TYPE DE STRUCTURES

UN PANEL COMPOSITE SUR LE PLAN BUDGETAIRE

Les données budgétaires des structures présentent de fortes disparités, liées à la diversité de leurs profils, de leurs projets. Ces écarts s'expliquent par la gestion ou non d'un équipement, à l'existence d'une masse salariale conséquente ou, à l'inverse, à une ingénierie réduite, voire une organisation reposant uniquement sur des bénévoles. Les produits des structures ont été impactés par le contexte inflationniste et la hausse des prix de l'énergie, des cessions de spectacles, des services de prestataires notamment.

Pour illustrer ces disparités, on observe que pratiquement 1 répondant sur 2 dispose de moins de 150 000€ de budget (46%) tandis que 16% sont dotés de plus de 1 000 000€ de budget. Le montant total cumulé des produits est supérieur à 38 800 000€ (38 813 243€)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE DES RÉPONDANTS EN MONTANTS CUMULÉS



517 510 € C'EST LE BUDGET **MOYEN** DES STRUCTURES DU BAROMÈTRE

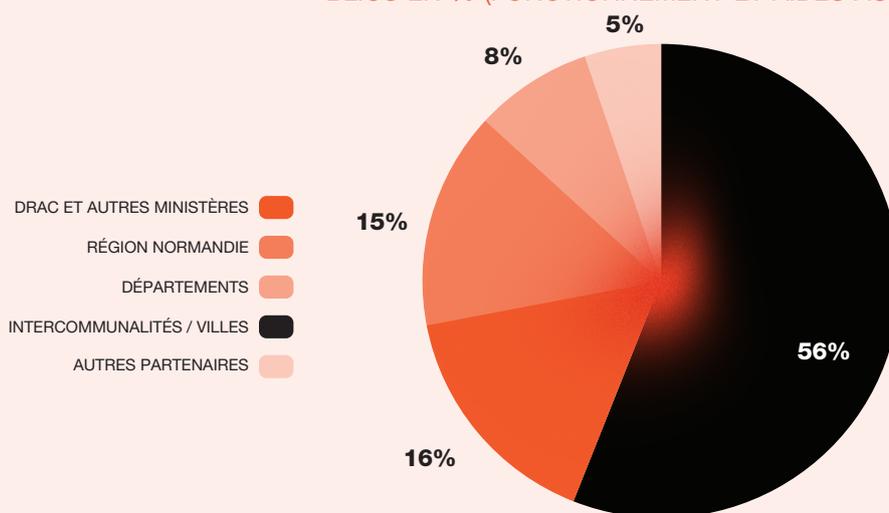
178 824 € C'EST LE BUDGET **MÉDIAN** DES STRUCTURES DU BAROMÈTRE

En moyenne, les financements publics couvrent 38% des budgets. Ce taux peut légèrement augmenter pour certaines structures du fait de leurs activités, comme pour les lieux de diffusion et les conservatoires dont les équipements et les masses salariales peuvent être importantes. En moyenne, la masse salariale représente 44% des charges des structures.

Pour ces mêmes raisons, sur les 15 305 224 € de financements publics cumulés, 13 022 511 € sont des subventions de fonctionnement (85%). Les intercommunalités ou les villes apparaissent comme les principaux financeurs en matière de fonctionnement.

Le montant cumulé des aides au projet (ou appels à projet) s'élève à 2 282 713 € et provient à la fois de l'Etat (DRAC ou autres ministères), des collectivités territoriales mais aussi du CNM, du contrat de filière, de sociétés civiles ou encore de l'Union Européenne. La part de ces aides dans les produits des structures est très variable, oscillant entre 4% et 41% selon le type de structures. Toutefois, ce sont les structures disposant des budgets les moins élevés pour lesquelles les aides au projet pèsent proportionnellement le plus dans leur financement.

RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES FINANCEMENTS PUBLICS EN % (FONCTIONNEMENT ET AIDES AU PROJET)



LES AUTRES MESURES D'AIDES ET CELLES À EXPLORER

D'autres dispositifs d'aide viennent compléter ce panorama budgétaire : certains sont clairement identifiés, tandis que d'autres restent partiellement mobilisés, en fonction de la nature des activités des structures.

LES AIDES À L'EMPLOI

Les aides à l'emploi représentent 0,42% (164 028€) de l'ensemble des produits du panel. Toutefois, elle représente une part plus importante pour certains types de structures. Pour certaines radios, la part de ces aides correspond à 10% de leurs produits, pour certains lieux de création, il s'agit de 14% de leurs produits.

LE CONTRAT DE FILIÈRE

Sur le panel, le montant cumulé des financements du contrat de filière sur l'exercice 2023 est de 166 832 € sur les 299 912 € distribués. Ces mesures ont des parts très hétérogènes au sein des budgets totaux de 1 à 32%. Les structures de diffusion sans lieu fixe, les structures de production phonographique ou celles de management sont les principales concernées dans le cadre du soutien aux structures de développement artistique. Il réunit 10 cosignataires : l'Etat par sa direction déconcentrée – la DRAC Normandie, son établissement public – le CNM, la Région Normandie, le Département de la Manche, le Département de l'Orne, le Département de l'Eure, le Département de la Seine-Maritime mais également la Métropole Rouen Normandie, les villes du Havre et de Caen. Bien que le fond annuel du contrat soit de 435 000 €, les chiffres étudiés ici correspondent aux bornes de notre baromètre à savoir l'exercice civil 2023.

LES FONDS EUROPÉENS

2 structures sur les 75 (2%) ont organisé ou participé à un projet européen pour un montant de 100 000 € sur les programmes Erasmus +, Culture Moves Europe et FSE.

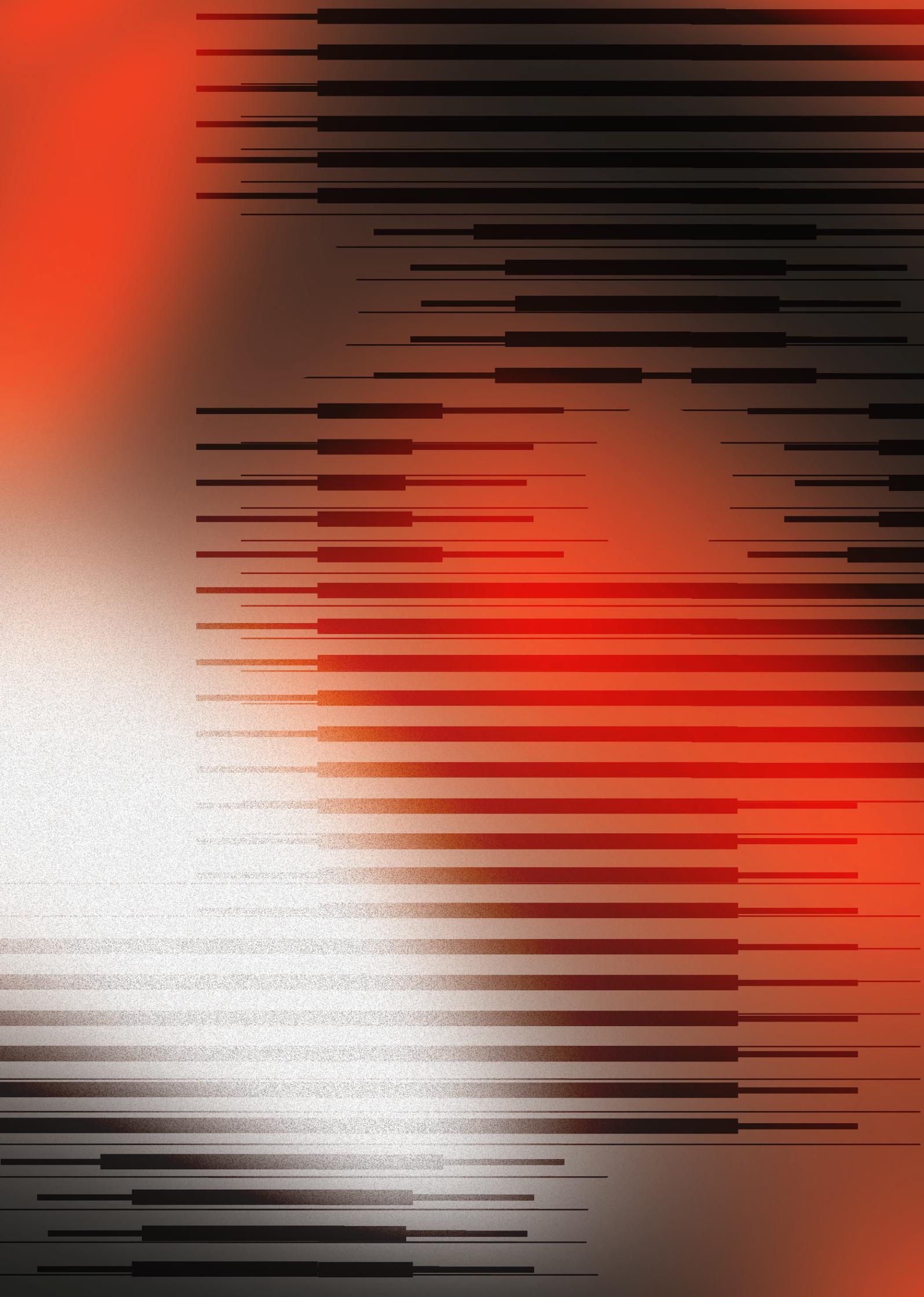
LE MÉCÉNAT ET LE SPONSORING

Le mécénat ne concerne que 5% des structures du panel qui bénéficie le plus à la diffusion. Le sponsoring ne bénéficie qu'à 1,5% des structures dont 95% à destination des festivals.



« On parle de plus en plus de mécénat. C'était ultra contesté, la notion d'indépendance peut être contestée. Le mécénat va être de plus en plus introduit. Là, on va de plus en plus se tourner vers d'autres options de modèles économiques. »
Anaëlle ABASQ

— Coordinatrice de *Radio Phénix*, à Caen



Le baromètre des structures adhérentes de NORMA est une photographie de l'instant 2023, un état des lieux comme un positionnement de la filière musiques actuelles en Normandie. Tout d'abord, ce baromètre confirme ce qui est objectivé par un ensemble d'observations au national et au sein d'autres régions. La diffusion est l'activité la plus représentée dans les structures adhérentes de NORMA comme au national. Si cette partie émergée de l'iceberg est la plus visible, l'autre partie n'est pas confidentielle mais peine à trouver une représentation commune dans la chaîne de valeurs de la filière. Elle inclut les lieux d'enseignement (conservatoires et écoles de musique) qui s'emploient à l'apprentissage de la musique, tout comme les lieux de création (et répétition). On retrouve également l'ensemble des structures œuvrant dans le champ de la musique enregistrée avec les structures de production phonographique, d'édition musicale mais aussi celles qui contribuent au développement des projets avec les structures de management. Les radios, parmi les médias, sont les principales représentantes de la promotion des œuvres au sein du panel, véritables figures de proue de la promotion des artistes locaux et locales.

La pluriactivité est systémique au sein de la filière, regroupant à la fois une somme de compétences, de profils, de champs d'action et de périmètres de projets. Parmi cette pluriactivité, on retrouve les axes traditionnels de missions avec de la diffusion (occasionnelle ou organisée en festival), de l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire et de l'accompagnement à la pratique musicale. Ce caractère pluriel et composite favorise une mise en réseau à travers l'affiliation à de nombreux groupements, et c'est au travers de ces constellations que convergent les dynamiques collectives pour défendre les enjeux de la filière et permettre un partage de savoirs (faire, être, techniques...).

Cependant, l'ensemble de ces missions est administré par une faible part d'emplois permanents. Cette autre caractéristique de la filière musiques actuelles installe durablement une précarité des salarié-es du secteur. Parmi ces travailleur-euses, on observe une quasi-parité Femmes/Hommes concernant les emplois permanents mais les inégalités salariales persistent entre femmes et hommes. Ce n'est pas le cas des artistes, technicien-nes, chargé-ees de production employé-es en CDDU. En effet, les CDDU représentent la part majoritaire de l'emploi dans la filière musicale mais les femmes restent sous représentées à la fois sur scène et en coulisses. Parmi les autres faits marquants en termes de ressources humaines, on retrouve l'importance à la fois du bénévolat dans l'activité des structures (notamment au sein des festivals) mais aussi du recours à l'alternance, aux stages et aux services civiques qui contribuent au bon fonctionnement de l'activité des structures.

Enfin, les données budgétaires apportent une lecture complémentaire à la focale sur les ressources humaines. On note un équilibre budgétaire qui peut s'avérer complexe quelle que soit l'activité principale, le type de structure et la forme du budget. Les conséquences de certains déficits peuvent inquiéter. Les financements publics représentent une part significative au fonctionnement de l'activité des structures où le bloc local est particulièrement présent dans la gestion des équipements et des équipes salariées. Parmi les autres modèles de financements des activités, les appels à projets permettent à des structures de solliciter un financement pour un projet spécifique. Cependant, ils restent plus instables et mobilisent une grande partie de l'ingénierie des structures dans un contexte économique complexe avec le risque d'ajuster un projet de structure dans le but de maintenir ses activités.

Cette photographie que propose le baromètre permet d'objectiver les dynamiques à l'œuvre de la filière musiques actuelles en Normandie. Fort de ces éléments, des préconisations peuvent être formulées.



CONFORTER LA PLACE DE L'ACTION PUBLIQUE ET PRÉSERVER LE TIERS SECTEUR CULTUREL

- Entretenir une dynamique d'observation permanente, l'améliorer.
- Poursuivre les dialogues et les plaidoyers.
- Se former au dialogue avec les parties prenantes, former les adhérent-es.
- Maintenir les dispositifs d'aides de droit commun.
- Poursuivre les rapprochements pluridisciplinaires déjà à l'oeuvre.
- Mutualiser les postes là où l'ingénierie est faible.
- Mutualiser les savoir-faire pour des montées en compétence là où l'ingénierie est faible.
- Porter des projets à plusieurs structures dans ses financements et son opérationnalité.
- Ouvrir les projets de façon horizontale et hors secteur culturel: transition écologique, agriculture, santé, solidarités, tourisme, économie et avec ses opérateurs CCI, CRESS.

DIVERSIFIER LES PRODUITS DES STRUCTURES

- Objectiver son périmètre d'action pour instruire des demandes spécifiques.
- Dispenser des cycles de formations pour instruire ces dossiers.
- Mutualiser les projets et la démarche partenariale.
- Engager des demandes d'aides européennes, rejoindre des appels à coopération, observer les démarches de coopérations pour mieux les retranscrire dans un futur proche.

CONTRER LES DÉSÉQUILIBRES TERRITORIAUX

- Identifier les initiatives à l'oeuvre au cours d'une démarche exploratoire.
- Maintenir les dispositifs d'aides de droit commun.
- Imaginer et co-construire une mise en réseau d'opérateur-ices structurant-es sur les territoires, basée sur la coopération, la mutualisation et les transferts de savoirs.
- Renforcer les acteur-ices dans les espaces faiblement dotés en ingénierie.
- Identifier les élu-es et technicien-nes ressources, les inclure fortement.
- Entretenir un dialogue avec les élu-es et partenaires de l'échelon local sur les territoires.
- Associer l'enseignement supérieur à la démarche.

POSITIONNER L'ARTISTE AU CENTRE DES PROCESSUS

- Favoriser la place des artistes dans la construction des projets.
- Favoriser les circuits-courts artistiques, replacer les oeuvres au centre des bassins de vie «ressentis» (une communauté de commune, une ville, un département).
- Faciliter l'engagement des artistes dans les processus de gouvernance.
- Engager une observation sur les profils et compétences.
- Renforcer la formation à l'entrepreneuriat musical.
- Identifier et adapter les formations en région (offre, demandes, besoins...)

ACCOMPAGNER LA PRATIQUE NUMÉRIQUE

- Établir un état des lieux des usages de la filière.
- Expérimenter des projets avec les opérateurs du numérique (diffuseurs, réseaux...).
- Mettre à contribution les outils pour accompagner les pratiques.
- Adapter ses communications.
- Identifier et adapter les formations en région (offre, demandes, besoins...).

ACCENTUER LES PROJETS D'ÉGALITÉ, DE PARITÉ ET D'INCLUSIVITÉ

- Poursuivre les projets: travail sur le pacte avec HF+ Normandie, adoption du pacte par un nombre très large de structures dont nos SMAC et nos structures «têtes de pont».
- Encourager les dispositifs de marrainage et/ou mentorat.
- Continuer la refonte de START AND GO afin de donner le moyen de la visibilité des projets féminins, à lead féminin.
- Construire des outils d'observation avec les acteurs locaux et actrices locales.
- Garder un rythme d'observation sur les évolutions de la diversité.
- Poursuivre les engagements avec les groupements concernés, s'enrichir des initiatives reproductibles issues d'autres secteurs (sport, tourisme, santé...) lorsqu'elle existe.

**Baromètre des structures
adhérentes – données 2023
SYNTHÈSE**

En ligne sur norma-asso.fr

Revue gratuite
éditée par NORMA
— Normandie Musiques Actuelles
Citis « Le Pentacle » Bâtiment B
5 avenue de Tsukuba
14200 Hérouville Saint-Clair

Directeur de publication
Lucas Blaya — Directeur

Collecte, analyse & rédaction
Nicolas Delahaye
— Chargé de l'observation

Contributeur et contributrices
l'équipe salariée de NORMA

Conception graphique
S333 — Télia Chiarotto

© [2025] NORMA
— Normandie Musiques Actuelles

Parution
Septembre 2025



normandie
musiques
actuelles

SYNTHÈSE

BAROMÈTRE
DES STRUCTURES
ADHÉRENTES

